

■ Dimanche 15 décembre 2024

■ 2 réunions

Interclubs AVENIRS

■ Lieu : Sérémange

■ Interclubs Départementaux Avenirs

Conditions d'accès

■ Catégorie d'âge : Avenirs / équipe de 4 nageurs

■ 20€ par équipe

Engagements

- Propositions ExtraNat : Mercredi 4 décembre 2024
- Clôture des engagements : Mercredi 11 décembre 2024

Résultats

- Envoi serveur : J
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Equipements

- Bassin de 25m
- Chronométrage manuel

Durée

- 1 jour
- 2 réunions

Jury

Le jury est constitué par le comité départemental selon les règles FFN.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons)

50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et 100 4 nages => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

Classements au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

Classements au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la AQUA.

Modalités de participation

Tout nageur doit impérativement posséder le sauv'nage ou le savoir nager sécuritaire et titulaire d'une licence compétiteur.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Les entraîneurs devront se présenter au secrétariat dès leur arrivée afin de signer la feuille d'émargement.

Les forfaits devront être déclarés auprès du secrétariat 30 minutes avant le début des épreuves.

Classements des équipes

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs Avenirs sera publié fin décembre, dans son intégralité. Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 24 décembre ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des club.

Récompenses

Les récompenses sont à la charge du Comité Départemental.

Une coupe pour les 3 premières équipes Dames et Messieurs

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés

Dimanche 15 décembre 2024

1^{er} réunion

Ouverture des portes : 8h30

Fin des modifications d'équipes 9h15

Début des épreuves : 9h30

1 – 4 x 50 Nage libre dames

2 – 4 x 50 Nage libre messieurs

Pause 5'

3 – 50 Papillon dames

4 – 50 Papillon messieurs

5 – 50 Dos dames

6 – 50 Dos messieurs

7 – 100 4 Nages dames

Dimanche 15 décembre 2024

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 13h30

Fin des modifications d'équipes 14h15

Début des épreuves : 14h30

8 – 100 4 Nages messieurs

9 – 50 Brasse dames

10 – 50 Brasse messieurs

11 – 50 Nage libre dames

12 – 50 Nage libre messieurs

Pause 5'

13 – 4 x 50 4 Nages dames

14 – 4 x 50 4 Nages messieurs